HANDICAP

LA VILLE APPORTE SON AIDE AU VILLAGE DES ENFANTS EXTRA-ORDINAIRES

Le Conseil municipal du 14 décembre a voté à l'unanimité, l'octroi d'une subvention de 30 000 euros pour l'aide à la création d'un centre ludo-éducatif en faveur des enfants porteurs d'un handicap.

Aujourd'hui en France, plus de 100 000 enfants porteurs d'un handicap mental sévère n'ont accès ni à l'école, ni à un institut spécialisé. Il faut en général 3 à 4 ans d'attente pour une prise en charge en institut médico-éducatif (IME). C'est la raison pour laquelle Emmanuelle et Jérôme Stioui, Saint-Mandéens fondateurs de l'association *Le Village des Enfants Extra-ordinaires*, et parents d'une jeune fille polyhandicapée, ont souhaité créer un espace de loisirs pour ces enfants "différents".

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Le Village des Enfants Extra-ordinaires doit permettre à des enfants et adolescents de 6 à 18 ans de développer leurs sens grâce à des infrastructures conçues sur mesure et des équipements adaptés, encadrés par des professionnels : des art-thérapeutes ou des artistes-enseignants expérimentés. En semaine, ce lieu sera dédié aux enfants sans solution éducative. Le week-end et pendant les vacances scolaires, le Village proposera des ateliers mixtes lors desquels les familles pourront venir avec l'ensemble de la fratrie. Au programme : danse, cirque, musique, arts plastiques, cuisine, théâtre… Le tarif d'entrée pour la partie accès libre (hors ateliers) sera calculé sur un système de quotient familial. Les ateliers hebdomadaires seront accessibles via un abonnement annuel, précision faite toutefois, qu'il ne s'agit pas d'un système de garde.

Préinscriptions sur www.vildeo.org

LE VILLAGE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

La Fondation Perce-Neige, la Région Île-de-France (à hauteur de 300 000 euros) ainsi que du mécénat et des dons d'entreprises ont permis de réunir une grosse partie du budget total d'investissement du projet qui s'élève à



2 millions d'euros. Celui-ci verra le jour fin 2022 en plein cœur de Saint-Maur-des-Fossés. Il aura pour cadre un immeuble autonome d'une superficie de 600 m² répartis sur deux étages avec un jardin et un parking privatif.

SAINT-MANDÉ PARTICIPE À HAUTEUR DE 30 000 €

De par son rayonnement départemental, ce futur centre ludo-éducatif offre une réelle opportunité pour les familles saint-mandéennes de pouvoir accéder à une offre de service pour les enfants et adolescents handicapés. Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé de soutenir cette initiative en accordant une subvention exceptionnelle d'un montant de 30 000 euros. *« On espère parvenir à aider plusieurs milliers d'enfants sur un site qui pourra en accueillir une trentaine simultanément et si ça fonctionne bien, pouvoir ouvrir d'autres villages ailleurs en France »* indiquent Emmanuelle et Jérôme.

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.VILDEO.ORG
CONTACT : ESTIOUI@VILDEO.ORG